



Achat voiture soucis

Par Anne980

Bonjour à tous,

j'ai besoin de votre aide svp s'il y en a qui s'y connaissent.

Mon mari a acheté une voiture à un garage, ce garage avait acheté la voiture à une société. Ni l'un ni l'autre avait déclaré la vente sur le site ANTS.

En voulant faire à carte grise on a contacté le garage pour qu'il déclaré la vente. Celui-ci nous a dit de parler avec la société. Le mec de la société dit que la voiture a des amendes et qu'il peut pas le faire, qu'il est avec les avocats.

Nous on a déjà assuré le véhicule. Que faire maintenant ?

On peut juste le lui rendre, rompre les papiers et récupérer notre argent ou comment agir svp ? Help!